

KANINADIG PLOVEILH



Bulletin d'information de la commune de Plomelin

Février 2005

E-mail : mairie.plomelin@wanadoo.fr – Site Web : <http://www.plomelin.com>



*L'atelier théâtre
du Contrat Educatif Local,
animé par Christelle TESSIER
et Bruno AUGRAIN,
répète tous les mardis midi
en vue de son spectacle
de fin d'année.*

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2005

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2005

En préambule, le Maire Yves ROHOU a rappelé les **investissements de l'année 2004**, notamment la construction du bâtiment à usage commercial, l'aménagement du parking polyvalent, la poursuite des travaux de la voie nord-ouest ainsi que dans les lotissements de Tal ar Groaz (immeubles et pavillons Espacil) et Tingoff Bihan.

2005 verra la poursuite d'investissements engagés en 2004 et la concrétisation de projets :

- démarrage des travaux du **complexe sportif, associatif et culturel** au printemps ;
- rénovation du patrimoine communal avec la réfection de la charpente, de la toiture et de la maçonnerie du **four à pain de Lestrémeur** en partenariat avec le C.F.A. de Cuzon et le Lycée de Pleyben ;
- ouverture à l'**urbanisation** (logements sociaux, accession à la propriété, futur lotissement communal...) des **terrains situés autour de la nouvelle voie nord-ouest**. Le cahier des charges, le règlement du lotissement et les plans ont été

déposés en Mairie par les cabinets MORVAN et LE GUELLEC ;

- démarrage des **travaux d'aménagement et de sécurisation de Hent Ti Menhir** ;
- poursuite du projet de **pistes cyclables et piétonnes** route de l'Avantage et route des Châteaux ;
- poursuite de la politique de construction de **logements sociaux** dans le cadre de projets privés ou communaux ;
- poursuite de la politique d'**acquisitions foncières** en vue d'urbanisation future ;
- démarrage des travaux de **modernisation de la station de traitement d'eau de Boissavarn** et procédure d'indemnisation dans le cadre de la protection des périmètres de captages.

En matière d'**habitat**, les projets sont nombreux et variés. Ils sont à l'initiative de la commune, avec les **lotissements communaux** (Tingoff Bihan, futurs lotissements communaux ex-propriété GENTRIC et le long de la voie nord-ouest), des organismes de logement social (ESPACIL et OPAC) et du privé (lotissement CORAI actuellement en cours de réalisation).

Dotation Globale d'Équipement - Programmation 2005

Parmi les opérations éligibles au titre de la D.G.E., la commune présentera trois dossiers à la préfecture du Finistère : la construction du complexe avec des salles multifonctions ; les aménagements de bandes cyclables et piétonnes sur les voies communales n° 1 (route de l'Avantage) et n° 3 (route des Châteaux) ; l'acquisition d'équipements informatiques pour les écoles (ordinateurs portables et vidéo-projecteurs).

Accord du Conseil pour verser une avance de subvention de 3 000 € au profit de l'association C.L.S.H.

Octroi d'une **subvention exceptionnelle** de **1 000 €** suite au **raz-de-marée en Asie du Sud**. Cette subvention sera versée au profit de l'association du Père Yves BUANNIC, « Enfants du monde - Droits de l'homme ».

URBANISME - AFFAIRES FONCIERES

Autorisation du Conseil pour signer une convention avec la D.D.E. relative à l'entretien courant de la balise de la cale de Rossulien sur l'Odét.

Accord du Conseil pour autoriser le Maire à procéder à des acquisitions foncières dans le secteur de Tingoff pour des terrains classés en zone ND (non constructible).

En 2004, la commune a aménagé le sentier piétonnier entre la route des Châteaux (Vérouri Nevez) et l'Odét après acquisition des terrains auprès de Madame PERON. L'emprise initiale de trois mètres étant trop étroite dans une partie du terrain, Madame PERON s'engage à vendre

à la commune une bande de terrain de deux mètres de large sur environ 100 mètres de long. Cette acquisition permettra l'aménagement du chemin piéton et l'édification d'un talutage permettant de délimiter la partie sentier piéton et la partie agricole.

La Commune, en lien avec le Conseil général, a procédé à des acquisitions foncières dans le secteur de Bodivit auprès de M^{me} VUILLEFROY de SILLY, M. et M^{me} THERY ou M. et M^{me} VAN DEN BROECK. Ces acquisitions et échanges ont pu se dérouler à l'amiable dans de bonnes conditions, permettant de réaliser des liaisons piétonnes dans ce secteur de l'Anse de Combrit. Cette liaison est interrompue au niveau de **Penanros** (propriété LEROY) sur une longueur d'environ 850 mètres. Cette acquisition permettrait d'assurer un bouclage complet du cheminement piéton le long de l'Anse.

La Commune sollicite le Conseil général afin que celui-ci procède à cette acquisition dont l'**intérêt public** paraît évident.

Autorisation du Conseil pour la signature de la **convention** entre les communes membres et l'ULAMIR afin de participer au financement d'un poste d'**animateur jeunesse** employé par l'ULAMIR. Rappelons la signature d'une convention quinquennale entre l'ULAMIR et Quimper Communauté prévoyant également la prise en charge financière du poste de directeur-adjoint de l'association.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux

Poursuite du nettoyage des panneaux de signalisation routière. Bouchage de nids-de-poule. Remise en place (pour la 3^{ème} fois...) du panneau de rue « Alez Glaz » au lotissement du Polhod suite à un acte de vandalisme. Confection d'un regard d'eaux pluviales sur la V.C. 6 et rescelllement d'un tampon d'eaux usées sur la V.C. 26. Mise en place d'une clôture de sécurité autour du bassin de rétention d'eaux pluviales de Kerdavid.

Sentiers piétons et espaces verts

Busage et drainage du sentier de Vérouri Nevez afin de capter les sources. Ramassage de feuilles mortes dans différents lotissements. Reprise de tuteurs sur des arbres (aire de Kerguel, sentiers, etc.). Elagage d'arbres ou de branches au stade de Pennanguer, à Trojoa, Kerrun et aux Menhirs. Taille du massif de l'espace vert du lotissement

de Ti Lipig.

Propreté : un peu de civisme, S.V.P. !

Les services techniques font une tournée de propreté des sentiers et des tri-points de la commune deux fois par semaine : le lundi et le vendredi. Depuis quelque temps, ils ont constaté des dépôts répétés d'ordures ménagères et de déchets divers, notamment aux abords du tri-point de Trojoa.

Un contrôle systématique des déchets est effectué en vue de trouver des indices permettant d'identifier les personnes effectuant ces dépôts sauvages.

Rappelons également que la benne installée près de l'atelier municipal ne doit recevoir que des papiers et cartons destinés au recyclage. On y trouve régulièrement des objets divers en plastique déposés par des particuliers, des entreprises et même des associations (un cas a encore été signalé début février).

BUS : UN SERVICE PUBLIC POUR TOUS

Ayez le **réflexe bus**. Rappelons que **trois lignes** relient Plomelin à Quimper :

- n°26 : L'Avantage, Kroas Kermel, Ti Lipig, rond-point de Kermoyan, bourg de Penhars, Chaptal, quai de l'Odét, Résistance, gare routière, I.U.T., Thépot ;
- n°27 : Saint-Roch, Leurré, Kerbernez ; Pen Menez, rond-point de Kermoysan, bourg de Penhars, Chaptal, quai de l'Odét, Résistance, gare routière, Tourbie ;

- n°28 : Kervéo, bourg, Pichery, Kerdavid, Chaptal, palais de Justice, Résistance, Kerjestin.

Les horaires détaillés sont disponibles à la mairie.

Ce **service public**, qui bénéficie d'une participation importante de Quimper Communauté, est financé en outre par les entreprises de plus de neuf salariés.

Le nouveau centre d'exploitation des bus, financé par Quimper Communauté, a été inauguré le 10 février.



ENFANTS A CHARGE

Pour la Caisse d'allocations familiales, un enfant est à charge, de façon permanente et effective, si vous assurez financièrement son entretien matériel (nourriture, habillement, logement) et que vous en avez la responsabilité affective et éducative, qu'un lien de parenté existe ou non avec cet enfant.

Jusqu'à 16 ans, l'enfant est automatiquement considéré à charge puisqu'il doit obligatoirement aller à l'école.

Jusqu'à 20 ans, il reste à charge à condition qu'il ne gagne pas en net plus de 55% du SMIC par mois (707,35 € au 1^{er} juillet 2004).

Jusqu'à 21 ans pour le complément familial et les aides au logement s'il ne gagne pas en net plus de 55% du SMIC par mois.

En ce qui concerne le revenu minimum d'insertion, un

jeune de moins de 25 ans peut être considéré à charge en fonction de sa situation et de ses ressources.

Votre enfant n'est plus considéré à charge s'il devient lui-même allocataire, quelle que soit la prestation concernée. Pour plus de renseignements : téléphoner au 0820 25 29 20. Pour simuler un calcul d'aide au logement : www.caf.fr

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

En 2005, la Marine nationale propose **3 000 emplois** dans 35 métiers différents. Ces formations et métiers s'adressent aux **filles et garçons** âgés de 17 à 30 ans dont le niveau scolaire est compris entre la 3^{ème} et bac + 5.

Renseignements auprès du Bureau d'information sur les carrières de la Marine, 19 rue Yves Collet, B.P. 34, 29240 BREST ARMEES, tél. 02 98 22 15 31.

EN BREF

ECHOS DU SIVU DE LA MAPA

Un **accord de financement** pour la création de **20 lits supplémentaires** et la construction d'une **salle d'animation** à Ti Gwenn a été obtenu du Conseil général. L'accord de l'Etat pour sa participation au financement du projet ne devrait pas tarder (il est officieusement acquis).

A noter également que le **recours** engagé par le SIVU contre l'Etat pour la récupération de la T.V.A. depuis une dizaine d'année est en passe d'aboutir. L'Etat rembourserait alors 400 391,91 € au SIVU.

LA FUTURE DECHETTERIE DE PLUGUFFAN

Les travaux de la nouvelle déchetterie, située près des ronds-points de Ti Lipig (près de la centrale d'enrobés LE PAPE) sont en cours.

LE RESEAU DE GAZ

Gaz de France signale que le programme de

remplacement des canalisations en fonte grise a été accéléré suite à l'explosion d'un immeuble à Mulhouse en décembre 2004. Le **réseau de distribution de gaz de Plomelin** ne comprend pas de canalisations de ce type. L'exploitation du réseau fait l'objet d'un **contrôle et d'une recherche systématique de fuite**.

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

E.D.F. - G.D.F.

Dépannage gaz 24h / 24 : 0810 433 129 ; dépannage électricité 24h / 24 : 0810 333 329 ; accueil des particuliers 24h / 24 : 0 810 813 826 ; numéro vert pour les clients démunis : 0 800 65 03 09.

Assainissement

En cas de mauvais fonctionnement de votre installation, appeler la **S.O.A.F.** au **08 00 67 89 48** (numéro vert).

LES CONSIGNES DU MOIS

ABATTAGES D'ARBRES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Avant tous travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres sur la voie publique, il est **obligatoire** de passer en mairie faire une **demande**. Si l'autorisation est accordée, un arrêté municipal précisant les détails pratiques et les questions de sécurité sera signé par le Maire.

COLLECTE SELECTIVE

Un effort de tri est demandé à chacun. Les sacs jaunes ne doivent servir qu'à mettre les bouteilles en plastique, le

papier, le carton et les briques d'emballage. Ayez le réflexe « écolo » S.V.P., ne jetez pas le verre avec les déchets ménagers car c'est un produit recyclable.

PROPRETE DE L'AIRE DE KERGUÉL

Par **respect** envers les utilisateurs et pour l'**hygiène**, il est demandé aux propriétaires de chiens de **ramasser** les déjections de leurs animaux qui sont incompatibles avec les jeux pour enfants. L'aire de Kerguel est un espace vert, pas un « crottoir » pour chiens.

LES PERSONNALITES PLOMELINOISES

DEPART EN RETRAITE DE JEAN CLOAREC

Responsable de l'agence Groupama de Plomelin pendant **20 ans**, Jean CLOAREC vient de prendre sa retraite. A l'issue du dernier Conseil municipal, le Maire Yves ROHOU, lui a rendu hommage pour son travail de défense des intérêts de la commune dont il était l'assureur.

Jean CLOAREC s'est de longue date investi dans la vie de la commune. **Conseiller municipal** de 1977 à 1983, **président de l'A.S.P.** pendant cinq ans, il en est actuellement le trésorier-adjoint. Depuis 1987, Jean CLOAREC fait également partie de l'équipe organisatrice du **Mondial Pupilles**. Il sera chargé de l'animation du tirage au sort de la 20^{ème} édition programmé le 4 mars à la salle socioculturelle à PLOMELIN.

DE PLOMELIN AU VENDEE GLOBE

Un Plomelinois a pris **une part active** dans la victoire de Vincent RIOU. C'est **François LAURENT**, dit Fanchic, 33 ans, qui a supervisé la **préparation** du bateau *PRB* pour la 5^{ème} édition du Vendée Globe. Pendant deux ans, il a travaillé en étroite collaboration avec Vincent RIOU. De nombreuses améliorations ont été apportées au bateau, toutes les pièces ont été vérifiées deux ou trois fois. Dans

un sport mécanique comme la voile, la préparation et les essais ont un rôle crucial, c'est dire l'importance du travail de Fanchic LAURENT.

A noter qu'en 2003 Fanchic LAURENT était l'**équipier de Vincent RIOU** pour la course « *Calais to Calais* » autour des îles britanniques qu'ils ont remportée à bord de *PRB*.

DES JEUNES JUDOKAS EN VEDETTE

Des membres du Judo Club qui avaient fait parler d'eux l'année dernière continuent de se distinguer.

Jean-Louis LE PEMP et **Romain HEBERT** ont participé au championnat de Bretagne à Quimperlé le 11 janvier.

Gwénaëlle HEBERT a terminé huitième dans la catégorie des moins de 52 kg aux championnats de Bretagne individuel juniors à Cesson-Sévigné le 16 janvier. **Christophe LE MOING, champion de Bretagne 2004 cadets des ceintures de couleur**, obtient la troisième place dans la catégorie des plus de 100 kg. Il est donc qualifié pour les championnats interrégionaux qui se dérouleront au Mans le 19 mars.

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES



BILAN DE LA SOIREE POUR L'ASIE DU SUD

Organisée par un **collectif** d'associations plomelinoises, la soirée musicale du 21 janvier au profit des victimes des raz-de-marée en Asie du Sud a été un succès.

Les enfants de l'atelier de chant de Bernard CALONNE, les jeunes danseurs de l'association Raksha, les Milinerien Ploveilh, les accordéonistes plomelinois, les chorales Kanerien Sant Meryn et Kan an Odet, le groupe Eowyn ont tour à tour montré l'étendue de leurs talents.

La **tombola** qui avait pour lots trois tableaux offerts par les peintres Michel REMAUD, Jean-Luc PRAT et Jos PHILIPPE a rapporté environ **6 000 €** qui seront versés à l'association « **Enfants du Monde - Droits de l'Homme** » du père BUANNIC. Au nom du collectif, Guy CATANZANO, président de Plomelin Solidarité, a remercié les Plomelinois pour leur générosité et tous les bénévoles qui ont contribué à la vente des billets de la tombola et à l'organisation de la soirée.

MONDIAL PUPILLES : 20^{ème} EDITION

L'A.S.P Mondial Pupilles organisera du 5 au 8 mai 2005 la 20^{ème} édition de la manifestation désormais bien connue.

Le **tirage au sort** aura lieu à PLOMELIN le 4 mars, à 19h00, à la salle socioculturelle. Cette année, on devrait accueillir des équipes de 23 délégations étrangères en provenance d'Europe, de Turquie, d'Israël, du Sénégal, de Madagascar, du Canada et d'Argentine. La Réunion sera également représentée.

A noter également la participation pour la première fois d'équipes de Nouvelle-Calédonie (Nouméa) et d'Argentine (Buenos Aires).

Comme d'habitude, les bénévoles et familles d'accueil seront sollicités. D'avance merci pour votre aide.

Le comité de préparation de la 20^{ème} édition recherche des documents (photos, coupures de presse, films) concernant le Mondial Pupilles de 1986 à 1992.

Tél. 02 98 52 58 20.

A l'occasion du Mondial, Michel BOLZER organisera à Ti Michel une exposition de coiffes et costumes bretons.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

PRODUIT A PLOMELIN

La **Distillerie des Menhirs** de Guy et Anne-Marie LE LAY a souvent été primée, notamment au salon de l'agriculture. Cette fois, c'est **Eddu**, le whisky au blé noir qui a obtenu le **prix de la meilleure nouveauté 2005** décerné par Produit en Bretagne.

Cette association regroupe 170 entreprises bretonnes dont les produits sont identifiés par un logo jaune et bleu montrant un phare.

Bravo à cette entreprise plomelinoise pour son dynamisme et la qualité de ses produits ; à consommer avec modération, bien sûr !

DES « POMPIERS DU NETTOYAGE » A LA Z.A. DE PENHOAD BRAZ

Depuis le début de l'année la société **Belfor France** a installé son agence quimpéroise au rez-de-chaussée du bâtiment précédemment occupé par Skyrock.

Belfor est spécialisée dans **l'assainissement et la décontamination après sinistres**, l'assèchement de locaux ayant été inondés. Ces « pompiers du nettoyage » interviennent principalement à la demande des compagnies d'assurances après le passage des experts. Les locaux de Penhoad Braz comprennent des bureaux, un atelier de traitement des appareils électroniques et un dépôt. L'entreprise est certifiée ISO 9002. Frédéric POITEL, le responsable d'agence, prévoit l'embauche de deux à quatre personnes en 2005.

L'entreprise appartient à une holding multinationale. Le siège de Belfor France se trouve en Seine-Saint-Denis, la direction régionale est à Nantes.

Belfor France, 17 hent Penhoad Braz. Tél. 02 98 66 74 25 et 06 14 34 36 26, fax 02 98 66 74 26, e-mail : frederic.poitel@belfor.fr

UN CABINET DE MASSAGE A LA GALERIE COMMERCIALE

Deux masseurs-kinésithérapeutes, **Tiphaine SANQUER** et **Ronan LE MOUSTARDER**, viennent d'ouvrir un cabinet à la galerie commerciale. Tiphaine Sanquer, 30 ans, exerce comme kinésithérapeute libérale depuis huit ans. Après avoir travaillé à Montpellier et dans les Landes, elle est revenue dans sa région d'origine. Le Quimpérois Ronan LE MOUSTARDER, 31 ans, a travaillé six ans au centre de rééducation de Tréboul. Tous deux jouent au basket à l'UJAP.

Activités : massages, kinésithérapies du sport et respiratoire, posturologie, massage « californien » (à

découvrir sur place)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi, de 9h00 à 20h00 ; mardi, de 14h00 à 20h00 ; jeudi, de 9h00 à 12h00 ; samedi (uniquement pour kiné respiratoire de bébés).

Tél. 02 98 52 52 09 et 06 08 72 55 73 (Tiphaine SANQUER), 06 61 89 05 08 (Ronan LE MOUSTARDER).

UN NOUVEAU PLOMBIER A PLOMELIN

Yves CHABAY, 33 ans, marié, deux enfants, domicilié à Plomelin depuis cinq ans s'est installé comme **artisan plombier** depuis le 17 janvier. Après avoir été pendant dix ans gérant d'un magasin de chaussures, il a décidé de se reconvertir en suivant des stages à la chambre des métiers.

Yves CHABAY assure l'installation de matériel neuf, les travaux de rénovation et les dépannages. Il est disponible du lundi au samedi à partir de 8h00, voire le dimanche et les jours fériés en cas d'urgence.

CHABAY Plomberie, 46 hent Kerfram, tél. 02 98 52 54 01 ou 06 63 51 51 18.

COIFFURE A DOMICILE

Rozenn BEAUDOU, 21 ans, habitant Koad ar Roz, travaille comme **coiffeuse à domicile** en région quimpéroise et dans le pays bigouden depuis le 3 janvier. Elle est titulaire du CAP de coiffeuse et du brevet professionnel de coloriste permanentiste.

Rozenn BEAUDOU se déplace à domicile **sur rendez-vous**, du lundi au samedi, de 9h30 à 18h00, pour les coupes hommes, femmes et enfants. Pour les dames, elle propose également brushings, mises en plis, permanentes, colorisation, mèches. Elle est habilitée à travailler dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Les horaires peuvent être modifiés si des clients le souhaitent. Tél. 06 61 55 07 35.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS 2005		
Vendredi 4 - samedi 5	Tirage au sort du Mondial Pupilles	Salles socioculturelle et omnisports, accueil
Dimanche 6	Stage de danse	Cercle celtique - Salle socioculturelle
Samedi 12	Soirée	A.S.P. - Salle socioculturelle
Dimanche 13	Diaporama sur Cambodge	Amis de la Bibliothèque - Salle socioculturelle
Mardi 15	« Objets d'hier et de toujours »	Amis de Ti Gwenn - M.A.P.A.
Samedi 19	Commémoration du 19 mars 1962	F.N.A.C.A. - M.P.T.
Dimanche 20	Kermesse Concours de triplettes	Re Goz Ploveilh - M.P.T. et véranda, restaurant scolaire Pétanque des Vire Court
Mardi 22	Concours de belote	Re Goz Ploveilh - M.P.T. et véranda
Samedi 26	Soirée loto	Amicale Laïque et A.P.E. écoles publiques - Salle socioculturelle et accueil

ETAT CIVIL

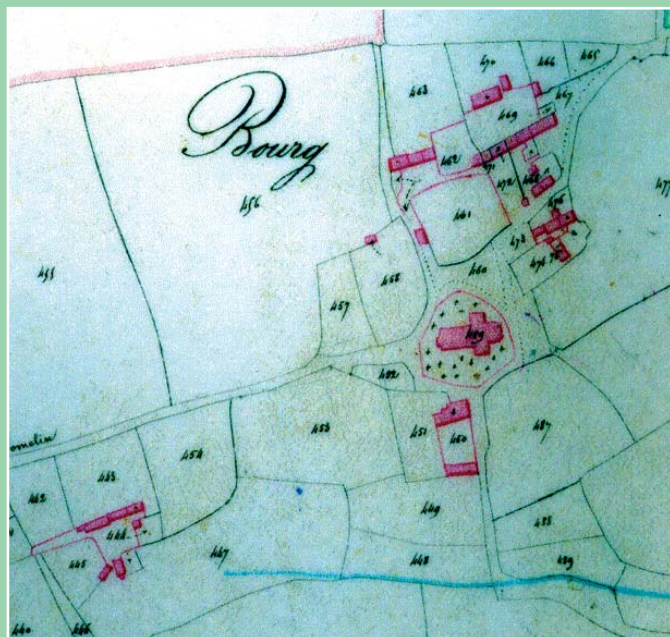


Décès : Anne FIRMIN, veuve RIOU, 80 ans, hent Kergoff ; Jean LE BORGNE, 86 ans, Ti Gwenn.

Naissances : Malvane AUGRAIN, Keryan ; Amael LE BAIL-NIHOUARN, Kervouyenn ; Nathan LE PAPE, hent ar Rest ; Orllann TREBERN, Kerlek.

PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Harry BIKKA, Kervadiou ; M. et M^{me} Frank KERBERENEZ, hent Victor Roussin ; M. et M^{me} Cédric LAUDEN, hent Victor ROUSSIN ; M. Yannick LE ROUX et Mlle Anne TASSET, Ti Pont Lenn ; M. Marc LETTY et Mlle Marie GUIRRIEC, hent Kerjos.



Le plan du bourg en 1834 d'après le cadastre « Napoléon ». A noter le petit nombre de maisons et le cimetière autour de l'église. Les planches du cadastre de 1834 sont consultables en mairie.



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA MAIRIE
Du lundi au jeudi : 8h00-12h00 ; 13h00-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 ; 13h00-16h30
Samedi (état-civil) 9h00-12h00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Yves ROHOU, Maire : samedi de 9h00 à 12h00 (de préférence sur rendez-vous) ;
- Gildas GUIQUET, Adjoint à l'urbanisme et à l'environnement : mercredi de 10h00 à 12h00 ;
- Yvonne PETON, Adjointe aux affaires scolaires et au restaurant scolaire : jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Odette CATANZANO, Adjointe aux affaires sociales : mardi de 10h00 à 12h00 ;
- Alban LANLARD, Adjoint aux travaux : samedi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-Pierre ROYANT, Adjoint à la culture et aux sports : vendredi de 10h00 à 12h00 ;
- Jean-René GUELLEC, Adjoint aux affaires économiques : samedi de 10h00 à 12h00.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE (tél. 02 98 52 58 67)

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 ; 14h00-18h00
Vendredi : 16h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00 ; 14h00-17h00
Dimanche : 10h00-12h00

HORAIRES DE LA DECHETTERIE
Lundi – Mercredi – Vendredi : 10h00-12h00 ; 16h00-18h00
Samedi : 9h00-12h00 ; 15h00-18h00

LA POSTE

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00. **Samedi :** 9h00 - 12h00.

MEDECINS DE GARDE : appeler le 15 qui assure la régulation.

PHARMACIE DE GARDE : appeler le 17 qui assure la régulation des pharmacies de garde.

HORAIRE DES MESSES : à 11h00 les deux premiers dimanches du mois ; à 9h30 les autres dimanches.

